



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 10 janvier 2023

SECURITE

Nouveau squat évacué à Montpellier au « Mas de Brousse »

Une nouvelle opération d'évacuation des occupants d'un squat s'est déroulée ce matin à Montpellier au « Mas de Brousse ».

L'opération d'évacuation est intervenue dans le cadre de l'exécution d'une décision de justice signifiée aux occupants par voie d'huissier. En l'occurrence, l'ordonnance de référé du tribunal judiciaire de Montpellier du 15 septembre 2022, signifiée le 16 septembre 2022, accordait un délai de 3 mois aux occupants pour quitter les lieux. Face au constat de l'absence de départ volontaire des occupants, Hugues Moutouh, préfet de l'Hérault, a décidé d'accorder le concours de la force publique.

10 adultes originaires d'Afghanistan, de Gambie et du Sénégal ont été expulsés des lieux ce matin sur la trentaine d'étrangers qui occupaient habituellement le site. Parmi eux, on comptait :

- **6 personnes en situation régulière** (demandeurs d'asile éligibles au dispositif national d'accueil qui sont pris en charge par l'OFII) ;
- **4 personnes en situation irrégulière placées en retenue administrative.**

Cette évacuation, menée dans le respect des règles de droit par les policiers de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) et de la Direction Inter-Départementale de la Police aux Frontières (DIDPAF) sous la coordination de la préfecture, s'est déroulée sans incident.

Le préfet de l'Hérault réaffirme sa volonté d'en finir avec les squats d'étrangers en situation irrégulière et la culture d'impunité qui l'accompagne.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2